

NOTE SUR LA SESSION AVANCEE DE FORMATION EN MATIERE DE SAUVETAGE DES VIES HUMAINES EN MER

Références légales :

« Le sauvetage est une opération destinée à repêcher des personnes en détresse, à leur prodiguer les premiers soins médicaux ou autres dont ils ont besoin, et à les remettre en lieu sûr.

L'assistance est fournie à toute personne en détresse en mer sans tenir compte de la nationalité ou du statut de cette personne ni des circonstances dans lesquelles elle se trouve ». **Extrait de la Convention Internationale de 1979 sur le Sauvetage en mer.**

“Les Etats devraient prendre des dispositions individuellement, en accord avec d'autres Etats ou en accord avec les organisations internationales appropriées - pour intégrer les opérations de pêches dans les systèmes de recherche et sauvetage en mer”. **Article 8.1.6 du code de conduite pour une pêche responsable- FAO**

Contexte :

Le programme de développement continu des compétences africaines en matière de renforcement de la sécurité maritime et de la préservation de la vie humaine en mer initié en 2017 par la COMHAFAT en collaboration avec l'Organisation Maritime Internationale et la Fédération Internationale du Sauvetage Maritime intègre une session de formation avancée en matière de gestion et de coordination des opérations de recherche et de sauvetage maritime au profit des services de sauvetage africains.

Problématique :

L'Organisation Mondiale de la Santé estime que les pertes annuelle par noyade s'élèvent à plus de 372 000 personnes équivalent à la perte de 40 personnes toutes les heures.

Le secteur de la pêche par sa fragilité, sa vulnérabilité et sa particularité enregistre un grand nombre de perte en vies humaines affectant ainsi négativement l'économie des pays.

La pêche artisanale, avec sa flotte d'embarcation très importante, très répandue au continent africain et notamment du côté de l'Océan atlantique connaît de grandes difficultés et enregistre un grand nombre de pertes de marins pêcheurs de par l'absence d'équipement de localisation et de transmission d'alerte en cas d'accident.

Cette situation fait que la façade atlantique africaine connaît des accidents récurrents de sécurité maritime avec des conséquences économiques et sociales désastreuses pour la communauté dans son ensemble et pour les marins pêcheurs et leurs familles en particulier.

La mise en place et le développement d'un dispositif de recherche et de sauvetage maritime reste primordial non seulement pour permettre aux Etats de se conformer aux dispositions internationales en la matière mais aussi comme un outil important pour la préservation des vies humaines en mer, de la réduction des pertes en cas d'accident et la préservation des biens sans oublier la protection de l'environnement marin.

C'est dans ce contexte et suite aux recommandations de la première session organisée en avril 2017, que cette deuxième session vient poursuivre le programme de développement des compétences africaines en matière de sauvetage en mer.

Objectif principal :

Renforcer les capacités des services de sauvetage de la région africaine pour une meilleure prestation de secours des vies humaines en mer dans les eaux maritimes africaines.

Description de la Session :

Cette action de formation consiste à dispenser des informations sur la mise en place des services de sauvetage en mer, le développement et l'amélioration de la prestation fournie et des techniques et actions à entreprendre pour une meilleure gestion de la Mission de sauvetage Maritime conduite et coordonnée par les Centres de Coordination du Sauvetage Maritime.

Cette session comprendra les aspects suivants

- ✓ Compréhension du dispositif de sauvetage dans son envergure nationale et internationale ;
- ✓ Eléments du dispositif de sauvetage ;
- ✓ Gestion de la mission dans ses aspects manageriels et opérationnels ;
- ✓ Coordination opérationnelle des opérations ;
- ✓ Développement et amélioration de la prestation.

Une Visite de terrain au MRCC Rabat est prévue pour donner aux participants une visualisation pratique de la mission de sa consistance et des fonctions assurées dans le cadre de la mission du sauvetage des vies humaines en mer.

Date et lieu de la session :

- Rabat, les 01, 02 et 28 octobre 2018

Conférencier :

- Mr John Carey, Directeur du sauvetage Maritime à la Marine Américaine

Pays participants :

Le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Ghana, le Sénégal, le Sierra Leone, le Liberia, la Gambie, le Sao Tome et Principe, le Togo, le Cameroun, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, le Nigeria, le Gabon, le Benin, le Congo, le Kenya, la Tanzanie, la Somalie, les Seychelles, l'Uganda et le Maroc.